

**ATTESTATION A FAIRE ETABLIR PAR L'ETABLISSEMENT BANCAIRE
EMETTANT UN CHEQUE DE BANQUE OU UN VIREMENT AU PROFIT DE
L'OFFICE NOTARIAL**

Tout virement bancaire ou chèque de banque établi au profit ou à l'ordre de l'Office Notarial de M _____ notaire à _____, doit-être accompagné de l'attestation ci-après, datée et signée par l'établissement bancaire émetteur

COORDONNES DE LA BANQUE Nom Adresse de l'agence Téléphone	
NUMERO DU COMPTE DEBITE	
INTITULE DU COMPTE DEBITE	
MONTANT DU CHEQUE OU DU VIREMENT	

Date

Signature